République Française ***Département de la Charente***

Séance du Jeudi 24 septembre 2026

Délibération n°*20260924_01*

Nombre de conseillers communautaires :
En exercice **: 69**
Présents : 55
Pouvoirs : 8
Votants : 63
- dont « pour » : 63
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

Objet : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE SEANCE DU 02 JUILLET 2026

Le jeudi 24 septembre 2026 à 18 heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 17 septembre 2026, s'est réuni sous la présidence de Renaud COMBAUD au Domaine de l'Eden Saules à St Groux.

Présents : COMBAUD Renaud - FOURÉ Brigitte - ROUX Emilie - SYLVESTRE Gilles - COMBAUD Alain - GIRAUD-BERNARD Éric - BOIZUMAULT Sylvie - LIZOT Jackie - CHADOZEAU Jean-Rémy - AGUESSEAU Norbert - BOULIER Norbert – BLANCHON Alain - SIGNORET Gaëtan – FLAUD Yves - KAUD Pascal - CAMY Bruno - PINAUD Laurence - LASBUGUES Élisabeth – COMTE Joël – ROULAUD Jean-Jacques – REMAUD Richard – RADOUX Loïc - NOEL Yannick – BELAIR Lionel - CHAUSSEPIED Pierre FLAGEY Jean-Michel - HENAFF Lionel – CROIZARD Christian - CHADOUTEAU Nathanaël – THURU Marie-Danièle - CHARRIAUD Jonathan – LAMAZIERE Véronique - RAMEZI Christelle – LAVERGNE Didier – BERTRAND Didier - PINGANAUD Paul - PITEAU Sébastien MARCELIN Céline BAUSSANT Jean-Robert - FRANCOIS DIT CHARLEMAGNE Régis - BOUCHET Éric LACROIX Aurélie – BRIE Antoine - SOURY Christine – BUIRETTE Isabelle - DUBOC Jean-Marc - MAGNANT Jocelyne ROULAND Jean – DUPUY Marie-Christine MICHONNEAU Patrick – JEROME Géraldine

Excusé(es) : DE LUSTRAC Jean-Marc – POTEL Maryse - HENTRY Jimmy – CHARRIAUD Sébastien - AUDOUIN Mickaël MUGNIER Pierre-Herrman

Suppléants remplaçant un titulaire :
1- LUNE Philippe suppléant de HOFFMAN Pascal
2- PARIS Patrick suppléant de LIOT Gérard
3- BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy
4- RAMOS Sylvie suppléante de JEUNE Karine

Pouvoirs :
1- BARREAUX Bernadette donne pouvoir à ROULAUD Jean-Jacques
2- PERRON Michèle donne pouvoir à SOURY Christine
3- VIAUD Annette donne pouvoir à LAMAZIERE Véronique
4- FELIX Héloïse donne pouvoir à CROIZARD Christian
5- SEMON Laura donne pouvoir à PINGANAUD Paul
6- CHAUDRET Basile donne pouvoir à BOUCHET Éric
7- DANEDE Laurent donne pouvoir à FRANCOIS DIT CHARLEMAGNE
8- ETIENNE Murielle donne pouvoir à BRIE Antoine

Secrétaire de séance : Mme Emilie ROUX

Objet : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE SEANCE DU 02 JUILLET 2026

Mme Emilie ROUX est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle que l'assemblée est appelée à approuver le procès-verbal de la séance du 02 juillet 2026.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-15,

Considérant que le procès-verbal de la séance du 02 juillet 2026 a préalablement été communiqué à l'ensemble des conseillers communautaires,

Monsieur le Président propose d'approuver le procès-verbal précité.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER le procès-verbal de la dernière séance ;**
- **D'AUTORISER M. le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer tous les documents se rapportant à la présente décision.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Renaud COMBAUD

Communauté de Communes Cœur de Charente